FranceRelance : lancement de l'appel à projets jardins partagés

En remettant l'alimentation au cœur des enjeux de notre société, la crise sanitaire a suscité un nouvel élan de nos concitoyens pour les circuits courts. Le développement de jardins associatifs et d'agriculture urbaine s'en est trouvé renforcé et le Plan de relance veut entretenir cette dynamique.

17 Millions € du volet « agriculture » du Plan de relance sont ainsi alloués au soutien de jardins partagés et collectifs. Accessibles par des appels à projets départementaux, ces aides financières sont mobilisables sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. Les appels à projets sont lancés mi-janvier dans les préfectures. **Les dossiers peuvent être déposés par les associations, les collectivités territoriales (et leurs groupements) ainsi que par les bailleurs sociaux**.

Tout en visant la production de produits consommables par les habitants, les projets attendus doivent répondre aux enjeux du développement durable, de transition agro-écologique et climatique, d'alimentation et de biodiversité. La participation des habitants à la vie du jardin (formations, conseils sur les bonnes pratiques, repas de quartier, expositions, projections etc.) et la gestion du site sont aussi attendus. Il s'agit de soutenir un lieu de vie ouvert sur le quartier avec des liens avec d'autres structures (associations de riverains, écoles, collèges et lycées, maisons de retraites, hôpitaux, centres sociaux, commerces de proximités…), convivial, facilitant les rencontres entre générations et cultures diverses.

Les aides seront accordées rapidement au niveau local pour des **investissements matériels** (outils de jardinage, fourniture et pose d'équipements) et **immatériels** (prestations d'ingénierie, études de sols), avec possibilité de prestations annexes de formation, d'accompagnement du porteur pour aide au lancement et à la consolidation du projet.

Ces jardins sont aussi créateurs de lien social et culturel. C'est pourquoi le Gouvernement a décidé de renforcer son soutien aux **projets d'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain** et aux projets qui permettent de donner accès au plus grand nombre, et en priorité aux plus démunis, à un jardin partagé ou collectif. Cette opération « quartiers fertiles » est pilotée par l'ANRU (agence nationale de la rénovation urbaine).

Liens utiles
Plus d'informations